



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 5 FÉVRIER 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 5 février 2018, à 18 h 45, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur Gilles Pagé (district n° 1), madame Françoise Hogue Plante (district n° 2), monsieur Mike Touzin (district n° 3), madame Sylvie Noël (district n° 4), monsieur Alain Pichette (district n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (district n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Était aussi présent : M. Yvon Douville, directeur général et greffier adjoint

Le greffier adjoint a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 5 février 2018, tous les membres du conseil municipal ont signé la renonciation à l'avis de convocation annexée au présent procès-verbal et qu'ils ont considéré les sujets suivants :

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2018-029)
 - 2° Avis de motion – Règlement décrétant une dépense de 10 905 005 \$ et un emprunt de 10 905 005 \$ pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur l'avenue Dalcourt
 - 3° Adoption du projet de règlement numéro 653 décrétant une dépense de 10 905 005 \$ et un emprunt de 10 905 005 \$ pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur l'avenue Dalcourt
-

2018-029

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MURIELLE BERGERON MILETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 5 février 2018 à 18 h 45.

2018-030

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 10 905 005 \$ ET UN EMPRUNT DE 10 905 005 \$ POUR DES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE SUR L'AVENUE DALCOURT

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Mike Touzin qu'il sera présenté, à une séance subséquente, pour adoption, un règlement décrétant une dépense de 10 905 005 \$ et un emprunt de 10 905 005 \$ pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur l'avenue Dalcourt.



2018-031

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 653 DÉCRÉTANT UNE
DÉPENSE DE 10 905 005 \$ ET UN EMPRUNT DE 10 905 005 \$ POUR DES
TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE VOIRIE
SUR L'AVENUE DALCOURT**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par monsieur Mike Touzin en vertu de la résolution 2018-030 de la présente séance extraordinaire;

CONSIDÉRANT que le greffier adjoint a mentionné l'objet du projet de règlement, sa portée, son coût, son mode de financement, son mode de paiement et de remboursement;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN PICHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le projet de règlement numéro 653 décrétant une dépense de 10 905 005 \$ et un emprunt de 10 905 005 \$ pour des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur l'avenue Dalcourt.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 18 h 50.

YVON DESHAIES
MAIRE

YVON DOUVILLE
GREFFIER ADJOINT